

04 Juil 2025 -16:55

Appartient à Conseil des ministres du 4 juillet 2025

Désignation des membres du gouvernement fédéral auprès du comité de coopération de Bruxelles

Sur proposition du Premier ministre Bart De Wever, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal désignant les membres du gouvernement fédéral auprès du comité de coopération de Bruxelles.

Sont désignés membres :

- Bernard Quintin, ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, chargé de Beliris, président
- Frank Vandenbroucke, vice-Premier ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargé de la Lutte contre la pauvreté
- Jean-Luc Crucke, ministre de la Mobilité, du Climat et de la Transition environnementale, chargé du Développement durable
- Theo Francken, ministre de la Défense, chargé du Commerce extérieur

Outre les quatre membres permanents, le vice-Premier ministre et ministre du Budget fédéral sera étroitement associé à la préparation du comité de coopération.

Projet d'arrêté royal modifiant l'arrêté royal du 14 juillet 1989 portant fixation du nombre de membres du comité de coopération institué par la loi spéciale du 12 janvier 1989 relative aux institutions bruxelloises

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Bart De Wever, Premier ministre
Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
<https://premier.be>
contact@premier.be

Anne LaureMouligneaux
Porte-parole (FR)
anne-laure.mouligneaux@premier.be

PhilippeKerckaert
Porte-parole (NL)
philippe.kerckaert@premier.be